

Bertrand
TRUTTMANN



Jean-Baptiste
NICOLAS

Stéphanie
MORICE

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

constat@act94.com 01.49.87.08.05

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



www.kaliact.com

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE VINGT TROIS
SEPTEMBRE
DE 10h45 A 12h**

A LA REQUETE DE :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), Banque régie par les articles L 511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, S.A. au capital de 611 858 064 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n°542 016 381 — dont le siège social est situé à PARIS (75009) 6 avenue de Provence, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège, en cette qualité.,

Pour qui domicile est élu :

Cabinet de la SCP LANGLAIS CHOPIN, agissant par Maitre Florence CHOPIN, Avocat au Barreau du Val de Marne, 1-5 avenue Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL Tel. 01 42 07 29 56 - Fax : 01 48 70 88 98 -PALAIS CRETEIL PC 189, laquelle se constitue et occupera sur les présentes poursuites de saisie immobilière et ses suites,

► Qu'en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maitre Didier PUZIO, Notaire Associé à VILLENEUVE SAINT GEORGES (94), en date du 30 juin 2014, contenant vente au profit de [REDACTED]

La requérante est créancière de :

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 27 aout 2024, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 33 rue Henri Janin 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Commissaire de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur place 33 rue Henri Janin 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES à 10h45 accompagné du serrurier, deux témoins et du géomètre.

La présence de ces personnes fut nécessaire du fait de l'absence de réaction de [REDACTED] à mon avis laissés dans la porte lors de la signification.

Les informations obtenues sur place lors de la signification du commandement de payer avec une boite aux lettres débordantes, une porte d'appartement en très mauvais état ont fait penser à des lieux vides.

Sur place ,personne ne répondant à mes appels, je fais procéder à l'ouverture de la porte de l'appartement ; Une fois dans les lieux , je rencontre [REDACTED] ;

Ce dernier ne peut me donner aucune explication sur son silence.

Où je procède aux constatations suivantes :

DESCRIPTION DU BIEN

DESIGNATION

DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :

Dans un ensemble immobilier sis a **VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190)** , **33 Rue Henri Janin**, le tout cadastré :

- section A0 numéro 39, lieudit 33 Rue Henri Janin, pour une contenance de **9 ares 70 centiares**.

LOT NUMERO VINGT DEUX (22):

Ce lot situé dans le bâtiment A comprend :

Au cinquième étage, première porte à droite, escalier A, un APPARTEMENT de type trois pièces composé de :

Une entrée, trois pièces, une cuisine, une salle d'eau, un WC.

Et les 384/10.000é"e= du sol et des parties communes générales.

LOT NUMERO TRENTE SEPT (37):

Ce lot situé dans le bâtiment A comprend au sous-sol, une CAVE portant le numéro 37.

Et les 10/10.000é"es du sol et des parties communes générales.

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :

A cette adresse s'élève un immeuble de cinq étages sur rez de chaussée, avec commerces

OCCUPATION DES LIEUX :

- Les lieux sont occupés [REDACTED]
- Chauffage central gaz
- Syndic : cabinet IFNOR , 38bd des alliés à Choisy Le Roi

L'appartement est composé :

Une entrée, coin cuisine, deux pièces, wc, salle d'eau.

Lien pour visite virtuelle :

<https://psi.gesthelp.eu:80/marzipano/truttmann/6042090/>



ENTREE

Le sol est recouvert d'un parquet, en bon état d'usage,
Les murs sont recouverts de peinture, en bon état d'usage.
Le plafond est recouverts de peinture, en bon état d'usage

Cet espace est équipé :

- D'un éclairage plafonnier
- D'un placard mural une porte, et un placard mural deux portes
- D'un compteur électrique avec disjoncteur et tableau de fusibles

PIECE

Face

Le sol est recouvert d'un parquet, en bon état d'usage,
Les murs sont recouverts de peinture, en état d'usage,
Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état

Cet espace est équipé :

- D'un radiateur,
- De deux éclairages plafonniers,
- De deux fenêtre PVC avec double vitrage, et volet.
- D'un placard deux portes

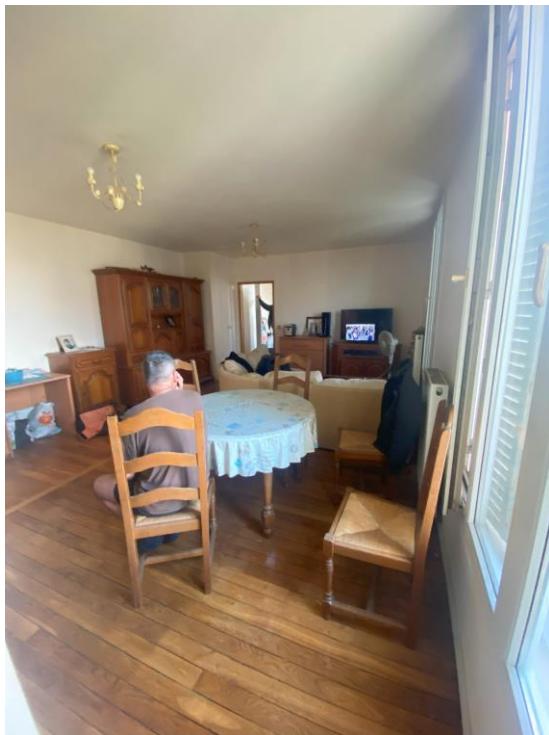
COIN - CUISINE

Ouverte sur la pièce principale

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état d'usage,
Les murs sont recouverts de peinture et carrelage, en état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en état d'entretien

Cet espace est équipé :

- D'un évier en inox, sur placard, avec une protection murale carrelage
- D'un point lumineux au plafond,
- D'une hotte aspirante, et plaques de cuisson encastrées
- D'un plan de travail en « L » reposant sur un placard, avec l'électroménager encastré.
- Placards hauts et bas



COULOIR

Côté droit de la pièce

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,
Les murs est recouvert de peinture en bon état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Cet espace est équipé :

- De deux points lumineux au plafond
- D'un placard mural une porte,
- D'un placard mural contenant le ballon d'eau chaude, une installation pour machine à laver

Ce couloir dessert la salle d'eau et les wc

WC

Première porte gauche

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,
Les murs est recouvert de peinture vétuste.
Le plafond est recouvert de peinture vétuste.

Cette pièce est équipée :

- D'une cuvette WC avec chasse d'eau dosseret,
- D'une fenêtre bois,
- D'un lave mains,
- D'un point lumineux plafonnier.

SALLE D'EAU

Deuxième porte gauche

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,
Les murs est recouvert de carrelage en bon état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état.

Cette pièce est équipée :

- D'une vasque alimentée par un robinet, reposant sur meuble,
- D'un espace douche avec système douche,
- D'une fenêtre PVC,
- D'un point lumineux plafonnier.
- D'un petit placard sous la fenêtre,
- D'un radiateur sèche serviettes



PIECE

A la suite

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état d'usage,
Les murs est recouvert de peinture en bon état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Cet espace est équipé :

- ▶ De deux fenêtres PVC avec volet,
- ▶ D'un éclairage plafonnier
- ▶ D'un radiateur de chauffage,
- ▶ D'un placard mural deux portes



Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Commissaire de Justice
Bertrand TRUTTMANN .

